

Parler à l'autre, parler de soi : la consolation selon Abélard et Héloïse

Michèle Gally



Éditeur
UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition électronique
URL : <http://rhetorique.revues.org/521>
ISSN : 2270-6909

Édition imprimée
ISBN : 978-2-37747-010-5

Référence électronique

Michèle Gally, « Parler à l'autre, parler de soi : la consolation selon Abélard et Héloïse », *Exercices de rhétorique* [En ligne], 9 | 2017, mis en ligne le 20 juin 2017, consulté le 21 juin 2017. URL : <http://rhetorique.revues.org/521>

Ce document a été généré automatiquement le 21 juin 2017.



Les contenus de la revue *Exercices de rhétorique* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Parler à l'autre, parler de soi : la consolation selon Abélard et Héloïse

Michèle Gally

- 1 Si le genre de la consolation ne semble pas en tant que tel médiéval, du moins dans le premier Moyen Âge des XII^e et XIII^e siècles¹, et en langue vernaculaire, on peut en reconnaître les traits principaux et la rhétorique dans un corpus de lettres entre deux personnages célèbres du début du XII^e siècle, et dont la légende n'a cessé de hanter la mémoire et la littérature des siècles ultérieurs : Abélard et Héloïse. Ces figures historiques appartiennent de plain pied au milieu de la « clergie » et aux débuts de l'enseignement scolastique. Pierre Abélard (1079-1142) est sans doute l'un des plus grands philosophes (même si ce terme est quelque peu anachronique) de son siècle et de la pensée médiévale, en butte à de multiples conflits théologiques nourris par les rivalités autant que par le débat intellectuel. Objet d'interdits et de condamnations, après avoir été un des maîtres les plus brillants et adulés de France, il finit sa vie misérablement, accablé physiquement et moralement, sous la protection ultime de l'abbé de Cluny, Pierre le Vénérable. Mais l'histoire commune retient surtout le malheur de sa vie privée : séducteur et amant de la jeune Héloïse à laquelle il devait donner des cours, il fut émasculé par des sbires du tuteur d'Héloïse, Fulbert, bien qu'il ait épousé celle-ci. Il décida que son épouse, comme lui-même, n'avait comme solution que d'embrasser les ordres, elle comme moniale, lui comme moine.
- 2 Après que celle-ci fut chassée avec les autres religieuses du couvent d'Argenteuil par l'abbé Suger, il lui confia la direction d'un couvent qu'elle organisa et construisit à partir d'une chapelle dédiée au Saint Esprit (« Paraclet », le « Consolateur ») qu'on lui avait permis d'occuper près de Troyes. Lui-même avait fait l'erreur d'accepter de devenir l'abbé de Saint Gildas de Rhuys en Bretagne où il fut en butte à la haine des moines.
- 3 C'est au milieu de ces épreuves multiples et alors qu'il se considère déjà comme un vieillard que, en 1132, Abélard rédige l'*Historia Calamitatum*, sorte d'autobiographie, apologie de soi et défense qu'il présente comme une consolation à un ami :

Il est souvent plus aisé de toucher le cœur d'autrui par l'exemple que par des discours. Aux faibles consolations que je vous présentai durant notre entretien, j'ai résolu de joindre par écrit le récit, réconfortant pour vous de mes propres malheurs. Vous comparerez ainsi mes épreuves aux vôtres et, reconnaissant que celles-ci sont relativement bien peu de chose, vous les trouverez plus tolérables².

Sepe humanos affectus aut provocant aut mittigant amplius exempla quam verba. Unde post nonnullam sermonis ad presentem habiti consolationem, de ipsis calamitatum mearum experimentis consolatoriam ad absentem scribere decrevi, ut in comparatione mearum tuas aut nullas aut modicas temptationes recognoscas et tolerabilius feras³.

- 4 Le projet d'Abélard reste ambigu dans son intention. S'agit-il de consoler un ami, d'émouvoir sur soi tout en s'érigeant en exemple du malheur (ou en contre-exemple), mais aussi de dresser le portrait d'un penseur en butte aux jalousies et aux mesquineries du monde ? D'entrée de jeu, en effet, Abélard réfute l'efficacité de toute parole de consolation : l'exemple atteint mieux ce but que les paroles.
- 5 La consolation ouvre donc ici la voie à un récit sur soi et à un bilan de vie qui, quoique terrible sur le plan personnel, permet de réaffirmer, chemin faisant, la justesse des positions philosophiques et la gloire de son auteur. La *consolatio*, ainsi manipulée par l'esprit subtil et *dialectique* d'Abélard, permet un discours qui ne saurait peut-être s'affirmer directement. En donnant le récit de sa vie comme consolation, Abélard jette donc le doute sur la capacité des mots à consoler directement celui qui souffre. Héloïse le comprendra parfaitement tout en cherchant à obliger Abélard à énoncer un discours de consolation, cette fois pour elle.
- 6 À l'*Historia* en effet se raccroche toute une correspondance, dont l'authenticité a diversement été discutée, entre les époux séparés : une première lettre d'Héloïse qui a eu connaissance du texte d'Abélard ; une réponse d'Abélard ; une nouvelle lettre d'Héloïse suivie d'une deuxième lettre d'Abélard, enfin trois lettres d'Abélard sur l'administration du Paraclet et une Règle pour les moniales.
- 7 La modalité de la consolation prend donc la forme d'un échange épistolaire entre des personnes qui partagent le même passé douloureux à défaut du présent et entrelace autoportrait et aveu d'amour masqué, au sein d'une argumentation serrée. Mais quel est exactement l'enjeu poursuivi par l'un et par l'autre ? Cette « consolation à un ami⁴ » n'est-elle que le moyen (prétexte ?) aussitôt saisi par Héloïse de *parler* à son tour de soi après des années de silence et alors qu'Abélard se sent (ainsi qu'il le dit dans son récit de vie) aux portes de la mort ? Mais son autobiographie à lui n'est-elle pas, de fait, un prétexte pour (re)parler à son épouse ?
- 8 Nous étudierons plus précisément (et uniquement) la première lettre d'Héloïse qui, réagissant au texte d'Abélard, apparaît moins comme une « consolation » cette fois à Abélard, malgré la tristesse qu'elle dit avoir ressentie à la lecture de l'*Historia* et l'assurance de son soutien moral ainsi que celui des moniales, qu'une demande à son tour de consolation. Ainsi les deux correspondants jouent tour à tour du modèle de la consolation pour dire autre chose que des mots consolateurs et interroger la possibilité même d'être consolé. Il s'agit en cela d'un exemple extrême sinon paradoxal.
- 9 La correspondance se donne en effet comme une sorte de chassé-croisé entre aveu réprimé de sentiments encore vifs de regrets et effort, demandé par Abélard dès sa première lettre de réponse à Héloïse, pour surmonter le malheur par l'élévation de la prière et l'amour en Dieu et pour Dieu. En cela la quatrième lettre, d'Abélard, qui clôt l'échange serait la seule lettre véritablement de consolation (ou d'essai de consolation) en ce qu'elle somme Héloïse de se tourner uniquement vers Dieu. Le silence de celle-ci jette

un soupçon sur sa réussite. On peut seulement remarquer que la première des lettres suivantes où Héloïse demande à Abélard de lui donner des règles d'administration du Paraclet commence par quelques phrases qui déclarent son obéissance malgré la persistance de son chagrin : « [...] le frain de ton commandement est mis aus parolles de ma desatrempée douleur [...] car nulle chose n'est mains en nostre pooir que nostre couraige, et plus li sommes contrains et obeissans que nous ne li poons commander. » Et Héloïse ajoute que le meilleur remède est de porter son attention sur d'autres choses que son chagrin, en l'occurrence, de s'occuper de la gestion du Paraclet : « Toutesvoies pues tu donner aucun remede a ma douleur, se tu ne la me pues tolir du tout⁵ [...] »

- 10 Il faudrait donc lire dans le détail l'ensemble de cet échange qui forme, au sens le plus plein, l'essai de consoler et de se consoler, et son échec.
- 11 Cela étant, la première lettre d'Héloïse est, justement, remarquable dans son détournement de la forme de la consolation, qu'elle met au service du rappel de son amour, et dans un appel pathétique à Abélard au sein du dialogue renoué.
- 12 Par ailleurs, j'ai choisi d'analyser la composition et l'argumentation mises en œuvre par Héloïse dans la version en ancien français donnée par un auteur et traducteur important de la deuxième partie du XIII^e siècle, Jean de Meun. Auteur de la continuation du *Roman de la Rose* laissé inachevé par Guillaume de Lorris, Jean de Meun a traduit plusieurs textes, dont *La Consolation de la Philosophie* de Boèce⁶. Est-ce cette œuvre extrêmement lue et commentée au Moyen Âge qui a attiré son attention vers les lettres d'Abélard et d'Héloïse, comprises alors par lui comme une correspondance de « consolation » malgré leurs faux-fuyants ? Le fond de la lettre – ses étapes, la progression de sa logique argumentative – reste la même en latin et en français. Les termes (« confort », « recreation »), pour traduire « *consolatio* », la syntaxe et la place des mots, certes, diffèrent. Le traducteur a cependant le souci de rendre au mieux le texte latin sans trahir « la sentence de l'auteur⁷ ». Non seulement son texte offre un exemple de rhétorique argumentative en français et s'inscrit ainsi dans le corpus consolatoire de cette langue, mais il témoigne aussi, implicitement, de la réception qu'en a faite un clerc médiéval un siècle après les faits.

1. L'intervention d'Héloïse

- 13 On pourrait dire qu'Héloïse se substitue à ce mystérieux ami auquel Abélard s'adressait dans le long récit de ses malheurs. Prévue ou non prévue (?), Héloïse, peut-on dire, entre en scène et elle va se glisser dans la technique d'Abélard : parler de soi pour parler à l'autre. Son enjeu principal est de renouer le dialogue et de briser le silence qui s'est établi entre eux. Son but est de se mettre à la place de cet ami (« nostre ami », « notre » est un ajout du traducteur), c'est-à-dire d'occuper une place qu'Abélard ne lui a pas donnée, être l'interlocutrice, la destinataire, alors qu'elle n'est d'abord – par accident ? – que la lectrice. Elle va donc substituer au mutisme du véritable correspondant sa propre voix et sa propre réponse : « voz homs » (mais en latin : « *quidam forte* ») « m'a monsté vostre espitre... »
- 14 On note l'ajout par le traducteur d'un titre introductif : « Or parolle la bonne Heloys qui a entendues les complaints Abaielars, et dit », puis en son milieu une sorte de didascalie : « Ci parole et descent a son propos la saige Heloys, et monstre a Abaielart que c'estoit vraye amour et loiaux dont elle l'amoit, et dist⁸ ». Ainsi la version française accentue la fiction d'une communication orale plus qu'écrite. Cette position développe le statut

rappelé de la lettre qui constitue un substitut de la personne absente. Ce sont les premiers mots d'Héloïse pour qui le texte d'Abélard représente en lui-même une sorte de consolation : « [...] de tant la commençai ge a lire plus ardanment comme je embraçay plus chierement l'escriptvain. » Si lectrice il y a, c'est une lectrice passionnée, que cette lettre qui ne lui est pas destinée « reconforte » – du moins dans le texte français : « [...] que je soie reconfortee et aye recreacion au mains par ses parolles⁹ [...] ». Le latin est sur ce point plus sobre. C'est donc Jean de Meun qui ajoute ce terme de « reconfort » doublé par « recreacion ». Cette insistance souligne le parallélisme entre la lettre de « confort » à l'ami qui « reconforte » une lectrice non prévue. Ainsi l'*Historia* accomplit doublement la tâche que s'est fixée son auteur.

- 15 Le ton est donné : il va s'agir d'émotion et d'empathie avec un Abélard qui s'est dépeint dans une situation misérable et désespérée. Mais Héloïse poursuit sa stratégie d'appropriation et de déplacement de la lettre initiale jusqu'à en retourner les effets.
- 16 Si donc la lettre à un ami a pu apporter consolation à celui-ci (« certainement tu as accompli en cele espitre ce que tu promeis »), elle apporte au contraire de l'affliction à Héloïse et aux moniales du Paraclet. « Tu as escrit a ton ami confort de longue espitre, et pour ses adversitez [...] mes en remembrant les teues [en rappelant les tiennes] comme tu entendisses a son confort, tu ajoustas moult a nostre desconfort¹⁰ ». Le premier mouvement de la lettre d'Héloïse souligne donc une ambivalence dans la réception du texte d'Abélard, il est en soi une consolation en tant que présence, mais son contenu attise le chagrin de celles qui l'aiment (voir les termes qui renvoient à des réactions de tristesse, aux larmes versées à la lecture et à l'angoisse causée par les nouvelles apportées). Ainsi s'instaure un contredit au reconfort que la lettre par elle-même en tant que substitut de l'être aimé apportait. L'objet arrive en consolateur mais pas ce qu'il annonce. Cette ambivalence restera au centre de l'argumentation d'Héloïse.
- 17 Car toute lettre est consolatrice, elle prouve à ses destinataires qu'ils ne sont pas oubliés et ainsi crée un cercle vertueux de reconfort : Héloïse en appelle à l'autorité de Sénèque dont elle cite un passage des lettres à Lucilius vantant la joie que procure la lettre d'un ami absent. Et les moniales, en participant en esprit aux peines et aux joies d'Abélard, pourront, à leur tour, le soutenir et lui apporter du reconfort – « car cil qui ont pitié du dolent et duel, li seules confort apoter¹¹ ».
- 18 Héloïse revient cependant sur la tactique d'Abélard pour l'ami qu'il console grâce au récit de ses malheurs pires que les siens. En apprenant les épreuves actuelles d'Abélard, elle se trouve plus désespérée qu'auparavant : « Ices choses, que je ne cru pas que nulz homs puist ore lire ou oÿr sans plorer, me renovelèrent de tant plus mes dolours [...] ; et de tant les accurent il plus quant tu racontas que li peril croissoient encore encontre toy¹² ». La lecture de la lettre d'Abélard serait donc pour elle à double tranchant (« tu ajoustas a nostre deconfort¹³ »). L'exemple des malheurs d'un être cher ne saurait consoler de ses afflictions personnelles. Si elle doit changer de destinataire la « consolation » doit adopter un autre discours. Mais elle demeure capitale.
- 19 Mieux. En un subtil déplacement, Héloïse rappelle à Abélard qu'il est responsable des moniales du Paraclet, qu'il leur doit donc sa présence et ses conseils à l'exemple des Pères de l'Église qui ont dirigé, soutenu et conseillé les saintes femmes. Et, contre son devoir, il les a oubliées et n'a pas essayé de les reconforter (terme de *consolatio* dans le texte latin) : « ne pour la reverence de Dieu, ne por l'amor de nous, ne par l'exemple des sains Peres », ce dont elles s'étonnent grandement : « nous nous émerveillons trop forment¹⁴ » (« nous nous étonnons extraordinairement »). Les religieuses du Paraclet ont donc été

abandonnées par celui qui les avait créées. L'anaphore insiste sur cette origine et cette responsabilité qu'il ne peut nier : « Tu seuls es apres Dieu fondierres de ce lieu, tu seuls es fondierres de cest oratoire, tu seuls es fondierres de ceste assemblee ; [...] tout quanquez il a icy est de ta creacion¹⁵ ».

- 20 Héloïse infléchit une double réorientation du propos initial et de l'effet de la lettre d'Abélard : en n'écrivant pas aux religieuses du Paraclet, comme il a écrit à son ami, il est en faute vis-à-vis de tout le couvent et, plus encore – ceci étant sans doute le cœur de l'intention de la lettre – vis-à-vis d'Héloïse. Le reproche est amené à la faveur d'une ambivalence (dont jouera Abélard dans sa réponse) : il a laissé seule l'abbesse et l'épouse – « moi flotans em perieus et ja desgatee par lons pleurs¹⁶ » (« désormais détruite par de longs pleurs »), cette Héloïse qui connaît le malheur le plus grand et doit donc recevoir une plus grande consolation, non par d'autres mais par celui qui se trouve à toutes les places, de la cause de la douleur et de sa consolation. Héloïse ainsi a décalé peu à peu le propos général vers leur seul couple : les voici à nouveau face à face.

2. D'une consolation à une autre

- 21 Si Abélard s'est dévoilé dans sa lettre à son ami, Héloïse se dévoile à son tour directement à Abélard. Point n'est besoin d'intermédiaire. Elle passe au rappel de sa passion amoureuse et s'inscrit entre les lignes de l'*Historia*. Elle n'est plus le double de l'ami destinataire, elle est aussi aux côtés d'Abélard, au sein de son récit. Elle en devient sur quelques lignes le co-auteur. Elle amplifie son intervention en un éloge d'Abélard, de sa gloire passée, du « désir » qu'il suscitait chez tous et toutes. Ces lignes constituent à la fois une possible, quoiqu'implicite, consolation pour Abélard en lui rappelant ses succès passés et ouvrent, sur le modèle initié par lui, au discours sur soi. Héloïse occupe progressivement le lieu central de son propre discours. Toutes les femmes après l'avoir enviée ne peuvent qu'avoir pitié d'elle : « [q]uelle femme est-ce, qui lors de moy eust envie, qui ne soit contrainte par ma chetiveté a avoir pitié de moy [...] quelz homs ne quelle femme ne doit estre amoliez par pitié envers moy¹⁷ ». Ce sont ses malheurs qui deviennent l'objet du drame et non pas seulement ceux d'Abélard. Héloïse réécrit l'*Historia* (certains ont pensé pour cela à une correspondance fictive, recomposée) non pour un ami, mais pour Abélard. Parler de soi n'est-il pas, selon lui, consoler ? Elle ajoute des éléments passés sous silence, peut-être ignorés, par Abélard : elle ne souhaita pas l'épouser parce que le lien le plus fort était celui de l'amour désintéressé. Préférant être appelée « putain », elle retourne la critique de la vénalité des femmes : celle qui épouse un homme non pour lui mais pour ses biens a une âme de prostituée. Pour étayer ses dires, elle s'appuie sur une parole d'Aspasie, « la philosophe », disant à Xénophon et à sa femme que c'est la vertu la plus haute qui est la plus désirable et si chacun s'y efforce, il n'est pour l'un et pour l'autre, de meilleur conjoint. L'amour parfait tient à la « chasté de courage ». Elle en est l'exemple.
- 22 Héloïse redevient l'amante passionnée et entièrement soumise à son amant qu'elle fut et qu'elle est toujours. La rhétorique de l'amour se substitue à celle de la clergie : « je endurasse bien a destruire moy mesmes a ton commandement », « [c]ar Dieu le scet, ce que tu te hastasses de saillir en un feu, je ne doubtasse pas a aller avant ou a toy suivre a ton commandement : car mes couraiges n'estoit pas avec moy, mes avec toy¹⁸ ».
- 23 L'*Historia* s'augmente de ces aveux passionnés, aptes à tirer des larmes – de qui ? Car soudain Héloïse porte le soupçon sur la nature de l'amour d'Abélard, concupiscence des

sens ou amour ? L'accusation est aussitôt atténuée, *corrigée*, et reportée sur la rumeur publique. Elle lui permet cependant de hausser son propre amour qui est entier dévouement à l'aimé jusqu'à l'ultime provocation, à savoir que Dieu est comme exclu de la prise d'habit monastique : « [...] en ma joennesce fu traynee a l'apreesté de conversion de moniaige non mie par devoccion de religion, mes par ton commandement tout seulement¹⁹ ».

- 24 Quel enjeu poursuit cette lettre ? Le mouvement en crescendo du discours d'Héloïse qui réitère plusieurs fois l'aveu d'un amour absolu, on dirait presque sacrificiel, suit, on l'a vu, sous une apparence trompeuse de glissements incontrôlés provoqués par l'ardeur du sentiment, une construction parfaitement maîtresse des effets recherchés. En substance : Abélard a donc consolé un ami et non celle(s) qu'il doit consoler. Il se trompe lourdement de destinataire à tout point de vue et il est profondément injuste et fautif, fautif envers ses moniales, fautif envers Héloïse, fautif envers l'amour. Se posant avec ses sœurs en consolatrices privilégiées d'Abélard, Héloïse se mue aussi en accusatrice. Puisqu'il sait écrire des lettres de consolation à des amis, qu'il en écrive à elles et surtout à elle. Le récit de ses malheurs les a fait toutes pleurer, qu'il répare et, ce faisant, soit à son tour consolé. Héloïse affirme dès le début (contrairement à Abélard qui opposait *verba* et *exempla*) la fonction de la lettre et du discours comme moyens de compenser l'absence et la douleur et ainsi de consoler. Le nœud même de l'entreprise de consolation est ainsi évoqué par Héloïse : la parole, à défaut écrite, sert à apaiser la douleur quand rien ne peut faire revenir au bonheur passé. « Puis que tu m'as lessie et despoillé de ta presence, au moins par lettres signifians parolles – dont tu as habundance – me represente la douceur de t'ymaige²⁰. »
- 25 Cet argument constitue le leitmotiv qui structure son propre discours :
- conforter [...] par ta parolle ou de loing par ta lettre [...]
sui ge venue en si grant oubliance que je n'ay point de recreacion par ta parolle de pres, ne ne sui confortee de loing par ta lettre ? [...]
Puis que tu ne m'as lessie [...] t'ymaige [...]
Or te prie par icellui Dieu a qui tu t'ies donc offert, que tu me rendes ta presence si com tu pues, c'est assavoir a moy rescripvant aucun confort, au mains que par cel convenant que je entende plus lieement au service divin par ceste recreacion [...].
- 26 L'amour de Dieu dépendrait-il de l'amour d'Abélard ? Dieu ne saurait être pour Héloïse le « consolateur » – on se rappelle qu'elle dirige le Paraclét, l'Esprit consolateur. « Nul loier je ne dooy attendre a avoir de Dieu, car certaine chose est que je n'ay encore rien fet pour l'amour de lui²¹. » Être sur les bords d'un tel aveu, c'est aussi proclamer que la consolation, *in fine*, sera impossible, car, où, sinon en Dieu, trouver une consolation, pour surmonter le désespoir d'avoir perdu (de fait) l'être aimé ? Or c'est à celui-ci que de telles paroles s'adressent, le sommant de répondre et de ne pas laisser s'installer le désespoir, le blasphème. Suprême responsabilité d'Abélard. En (re)prenant une correspondance avec Héloïse, il la conduira plus sûrement au service de Dieu auquel il l'a contrainte : « Mes de combien plus droitement me esmeusses tu ore en Dieu que lors en luxure²² ! » Opposition « ore » – « maintenant » / « lors » – « alors ». Abélard peut faire passer Héloïse d'un amour à l'autre, s'il le veut, à défaut de la consoler du passé... C'est ce que le reste de la correspondance confirme.
- 27 Cette première lettre met donc bien en place ce mouvement et, d'une certaine manière, définit, on l'a dit, les limites et les possibilités même de l'exercice de consolation.

- 28 Les derniers mots, comme ceux de l'aveu d'amour, ramassent en une formule qui tend vers l'intensité du chiasme en ancien français, formule présente et impérieuse dans ce qu'elle sous-entend et résume : « Regarde, je t'en prie, quelz choses tu me dois et entens quelz choses je te requier²³ ». La formule latine est encore davantage ramassée et percutante par le choix presque unique, permis par la syntaxe latine, des verbes et l'absence des pronoms personnels : « *Perpende, obsecro, que debes; attende que postulo* » : balancement entre première et deuxième personnes – les seuls acteurs de ce qui se joue là – et répétition insistante de l'impératif. Abélard ne saurait se dérober.

3. Une éloquence frémissante

- 29 Héloïse n'est pas partisane de l'euphémisme, on le voit, encore moins de la litote. Ses mots, la syntaxe de son discours, ses images, ses citations d'autorité, tout concourt à faire mouche sur le lecteur, le destinataire, l'interlocuteur. Consoler sera briser le silence, il faut donc obliger l'autre à réagir, à répondre, à... écrire.
- 30 On ne peut, par le choix privilégié de la version française, faire une analyse proprement stylistique dans le détail, sauf à analyser les procédés de transcription, ce qui gauchirait quelque peu notre sujet principal. On prendra néanmoins un exemple au début pour mesurer les modalités de la transcription :
- Erant, memini, hujus epistole fere omnia felle et absentio plena, que scilicet nostre conversionis miserabilem hystoriam et tuas, unice, cruces assiduas referebant.*
- Li miens seus, toutes les parolles de cele espitre – bien mi remembre – estoient plaines de venim et d'aluine, que recorde la chetive et pitable estoire de nostre conversion et tes continuelz tormens²⁴.
- 31 Jean de Meun projette en début de phrase l'interpellation affectueuse « li miens seus » (« *unice* » en fin de phrase latine), il développe « *omnia* » en « parolles » mais perd « *fere* » ; il modalise « *memini* » en « bien mi remembre » pour le souligner tandis que selon une habitude de l'ancien français il dédouble « *miserabilem* » en « chetive et pitable ». Ainsi les effets de la langue latine sont à la fois rendus au plus près et différemment, déplaçant en quelque sorte les accents d'intensité²⁵.
- 32 Jean de Meun se montre, en effet, un lecteur et un interprète attentifs : en mettant « li miens seus » en exergue, il introduit au ton à la fois respectueux et passionnel, public et intime de la lettre d'Héloïse. Ce terme, comme celui d'« *unice* » qu'il traduit, clôt celle-ci, cette fois à la même place : « *Et longam epistolam brevi fine concludo: vale, unice* » / » Et je conclu ma longue espitre par brief fin : a Dieu te commans, li miens seus²⁶. » Nous avons déjà noté quelques parallélismes qui renvoient, dans les deux langues, à une volonté de condenser le propos.
- 33 Ce choix très réfléchi de la place des mots dans les deux langues (l'ancien français *transcrivait* ici au mieux possible une rhétorique latine possédée parfaitement par la locutrice) se combine à l'usage d'articulations régulières qui scandent strictement le développement de l'argumentation :
- Or te prions nous donques [...]
Car cil qui ont [...]
Mes certes de [...]
Et certes bien [...]
Or ren ge grace [...]
Mes certes il n'est ore [...]
Car sachiez que a moy [...]

N'oncquez encore [...]

- 34 Ces conjonctions de coordination et/ou expressions adverbiales imitent d'assez près la syntaxe latine et son souci, que l'on peut qualifier de scolastique, de marquer fortement les étapes du raisonnement et de tenir le lecteur attentif à son déroulement et à sa logique. Elles confèrent une certaine lourdeur à la langue française – ici en prose, c'est-à-dire une forme écrite qui en est encore à ses débuts au XIII^e siècle – au service du raisonnement serré qui s'y exprime. Par exemple : « Et ja soit ce que je laisse ces autres²⁷, contrepoise par com grant debte tu t'ies obligé envers moy, pour ce que tu dois en commun a toutes femmes, que tu le rendes plus devotement a la teue seule²⁸. » En habile dialecticienne, Héloïse tresse les *verba* aptes à convaincre Abélard de son erreur d'abandonner ses moniales et elle en tout premier. La langue française, ici, se modèle sur le latin autant que faire se peut.
- 35 Plusieurs autres traits de cette rhétorique sont, en ce sens, remarquables.
- 36 En premier lieu la multiplication des impératifs qui vont croissant au fur et à mesure du changement de ton de la locutrice :
- Guaris, je t'en prie [...]
 Mais fais, je t'en prie [...]
 Di, se tu pues, une chose [...]
 Di doncques [...]
 Remembre toy je te prie et entends [...]
 Mais aperçoy quelle [...]
 Regarde, je t'en prie, et entends [...]
- 37 La fonction conative du langage appuie les effets d'oralité et de *présence* que Jean de Meun souligne (on l'a dit) par l'ajout de titres descriptifs.
- 38 Le mouvement général vers une interpellation de plus en plus pressante de l'amant oublieux est porté par l'emploi précis des pronoms personnels (je/tu/ils-on) qui, à l'instar de la lyrique (à cette époque plutôt d'oc mais aussi médio-latine) organise la scène du drame amoureux. On constate l'emploi très précis des pronoms personnels et marqueurs de première et deuxième personne – toi/moi – se détachant sur le fond, des « autres ». Les deux premières personnes vont peu à peu dominer seules les dernières lignes dans, comme on l'a analysé plus haut, un face à face tendu après que les « autres » – le « nous » collectif du début qui incluait les moniales – soit dépassé. « Tous » forment alors, dans la partie médiane, un fond sur lequel se détache le couple des amants : « n'est pas tant a moy comme en touz ». La multiplication des interrogations rhétoriques qui soulignent la gloire d'Abélard font du monde le témoin de leur histoire et désormais, on l'a vu, de sa peine à elle. Cette renommée acquiert une dimension universelle : « Car li quelz des roys [...]. Quelle religion, quelle cité, quelle ville ne te desiroit ? [...] Qui estoit la mariee, qui estoit la pucelle qui ne te convoitoit la ou tu n'estoies pas et qui n'ardoit pour toy ou tu estoies presens²⁹ ? » Abélard était l'objet d'un *désir* universel. La puissance de son autorité intellectuelle non seulement rivalisait avec le pouvoir (les rois etc.) mais suscitait l'amour des femmes. Le vocabulaire érotique permet de passer d'une généralité abstraite et de la synecdoque à la catégorie féminine et par là à Héloïse.
- 39 Des scènes saisies sur le vif concrétisent cette gloire et cette circulation du désir entre le maître et son auditoire : « Liqué, quant tu venoies au commun [qui, quand tu apparaissais en public], ne se hastast de toy regarder, et ne t'ensuivoit a col estendu et aus yex esdreciez quant tu descendoies³⁰ ? ».

- 40 Plus haut dans la lettre, les évocations des débuts du Paraclet et de sa fondation (« cil desert estoit seulement hantés de bestes sauvages et de larrons », « es couches de bestes sauvages et es respostailles des larrons³¹ ») soulignent la création *ex nihilo* par Abélard de ce « tabernacle divin et [...] temple du saint Esprit ». Passant de cette description d'un lieu sauvage (à la fois réel sans doute et topique) à la métaphore agricole de l'arrosage des plantes, elle étaye celle-ci par une citation de saint Paul aux Corinthiens qui a semé la foi qui doit être entretenue et arrosée par les « sains amonestemens » pour en arriver aux reproches vis-à-vis d'Abélard qui a abandonné ses moniales (voir plus haut). Héloïse distille ainsi mots précis, scènes de vie, et métaphores ou catachrèses : elle « flotte dans les périls » et elle est « gâtée par les pleurs ».
- 41 Elle sait donc user de toute la gamme du vocabulaire, du plus allusif et topique au plus précis, soit pour accuser (« felonie », « tort »), soit pour dire la sensualité bannie de la condition religieuse – « convoitise », « ardeur de luxure » – jusqu'aux termes les plus directs à la faveur d'une antithèse restée célèbre : « si me sembleroit il plus chiere chose et plus digne d'estre appelée ta putain que seue empereris. » Dans l'exemple de Xénophon et du discours d'Aspasie, elle emploie le mot à nouveau de « bordeliere » (« prostituée »), tandis que dans ses reproches finaux à Abélard, elle nomme « charnel desir » et « charnel delit » l'amour qui l'animait alors.
- 42 Il y a là utilisation de la *force* du langage, seule arme dans les mains d'Héloïse qu'elle manipule de manière assez redoutable.
- 43 On ne peut que constater la violence de son discours de *persuasio* mais aussi la maîtrise d'un *ars dicendi* qui s'organise entre rationalité de l'argumentation et pathos, dans une lettre commencée selon un style relativement convenu, qui se termine par une mise en demeure, une objurgation envers Abélard d'écrire alors qu'il a tant écrit autrefois pour celle qu'il aimait. La tentation de la digression qui semble surgir par moments sous l'effet du trop plein de sentiment n'est qu'une stratégie. Car se déclarent dès les premières lignes, l'allusion à « l'ardeur » de la lecture et le désir d'embrasser l'auteur, et celle, presque immédiate, du corps perdu de l'aimé. Tous les registres dont Héloïse jouera dans toute sa lettre sont ainsi mis en place au seuil de celle-ci et n'auront qu'à se déployer.
- 44 C'est bien une lettre d'amoureuse où la passion déclarée ouvertement par le rappel récurrent de la soumission absolue à l'aimé se combine à l'évocation de souvenirs glorieux pour le destinataire sur l'exemple de la propre lettre de celui-ci. Héloïse convoque toute la gamme des modèles de son temps – la variation de tons, la démonstration serrée, *latine*, enfin, l'expression lyrique.
- 45 Si elle s'insère habilement en lectrice de ce qui ne lui était pas adressé, elle mine de l'intérieur le récit des malheurs d'Abélard, restant à la fois complaisante (et sans doute sincèrement touchée) envers ceux-ci et revendiquant sa part. Mais elle cherche par tous les moyens à sa disposition, c'est-à-dire les outils de l'éloquence, à parler du présent, du présent de leur relation encore. C'est pourquoi elle se fait accusatrice pour mendier, à son tour, une lettre de consolation. C'est elle, répète-t-elle, la victime innocente. Elle qui est dans le deuil douloureux de l'amour perdu.
- 46 La correspondance entière, on l'a dit, se joue sur ce mode de la consolation pour une réconciliation avec soi-même sans correspondre parfaitement aux canons du genre. Cette consolation, en effet, dès cette lettre, se déclare, implicitement, impossible.
- 47 Du côté d'Héloïse, Dieu ne suffit pas à combler le vide de la séparation, de l'absence, et seul le discours de l'aimé est en charge de le faire ou de tenter de le faire.

- 48 Abélard, quant à lui, se donne – orgueilleusement ? – en exemple pour consoler un ami.
- 49 Ces textes renvoient ainsi différemment aux apories et au sens de l'entreprise de consoler, prise entre l'évocation heureuse d'un passé aboli et l'amertume désespérée du présent. Héloïse, contrairement à Abélard, croit que les paroles en ce qu'elles signifient l'échange et réactualisent une présence (ce qu'elle appelle « l'image »), auront la force de corriger, fût-ce imparfaitement, cet écart dramatique entre le passé et le présent. Elle demande à Abélard de la rejoindre sur ce terrain, de trouver une autre solution que l'évitement des mots de consolation qu'il pratiquait dans son récit, ruse qui conduit à l'apitoiement sur soi et non sur autrui. Elle le somme d'ouvrir les yeux sur l'autre et d'affronter une douleur qui n'est pas uniquement la sienne.
- 50 Il transférera, on l'a dit, la consolation en Dieu seul – ce que refuse Héloïse dans sa lettre.

NOTES

1. Cette affirmation est à nuancer en partie. Un texte domine la pensée et la littérature du Moyen Âge et il s'agit d'une « consolation » : *La Consolation de la Philosophie* de Boèce (480-524), texte difficile à définir en terme générique, modèle formel poétique du prosimètre, référence philosophique pendant toute la période médiévale. En même temps, la dimension allégorique (Philosophie), la situation tragique de son auteur en attente de son exécution, en font un soliloque – un dialogue spirituel, de soi à soi – sans consolateur extérieur.

La littérature de la fin du Moyen Âge, plus marquée par les références antiques, retrouve diversement, par ailleurs, la forme de la consolation : ainsi Guillaume de Machaut au XIV^e siècle légitime ses « dits » lyrico-narratifs en tant que « consolations ». Mais cette histoire du genre n'entre pas dans les dimensions de cet article.

2. Traduction de Paul Zumthor, de : Pierre Abélard, *Lamentations. Histoire de mes malheurs, correspondance avec Héloïse*, Arles, Actes Sud, collection Babel, 1992, p. 143.

3. Texte pris dans *La vie et les épistres Pierres Abaelart et Heloys sa fame. Traduction du XIII^e siècle attribuée à Jean de Meun, avec une nouvelle édition des textes latins d'après le ms. de Troyes Bibl. mun. 802*, É. Hicks éd., tome 1, Paris, H. Champion, 1991, p. 2. Le texte en ancien français sur lequel je travaillerai est celui, également, de cette édition.

4. Un des titres latins est le suivant : « *Abaelardi ad amicum suum Consolatoria* », *op. cit.*, p. 45.

5. *La vie et les épistres Pierres Abaelart et Heloys sa fame*, *op. cit.*, Lettre VI, p. 88.

6. Jean de Meun donne la liste de ses traductions dans le prologue de sa traduction de Boèce : *De re militari* de Végèce ; *Topographia hibernica* de Guiraud de Barri ; *De amicitia spirituali* de Aelred de Rievaulx, outre les lettres qui nous intéressent.

7. C'est ce qu'il déclare dans son épître dédicatoire à Philippe le Bel pour sa traduction de Boèce : *La vie et les épistres Pierres Abaelart et Heloys sa fame*, *op. cit.*, p. XXXVIII.

8. *Ibid.*, p.49.

9. *Ibid.*, p.45.

10. *Ibid.*, p.47.

11. *Ibid.*, p. 46.

12. *Ibid.*

13. *Ibid.*, p. 47.

14. *Ibid.*, p. 48.
 15. *Ibid.*, p. 47.
 16. *Ibid.*, p. 48.
 17. *Ibid.*, p. 51.
 18. *Ibid.*, p. 52.
 19. *Ibid.*
 20. *Ibid.*, p. 52.
 21. *Ibid.*
 22. *Ibid.*, p. 53.
 23. *Ibid.*
 24. *Ibid.*, p. 45.
 25. On remarquera que la traduction en français moderne de Paul Zumthor (*op. cit.*, p. 218) déplace en tête de la même manière dans la toute première phrase « Mon bien-aimé ». Le syntagme traduit « *dilectissime* » qui n'arrive qu'en incise au milieu de la phrase latine : on reconnaît là un trait d'expression de l'adresse typique du français dès le XIII^e siècle : Jean de Meun met en tête « Tres chier amis », quand le latin commence par « *Missam ad amicum* ».
 26. *La vie et les epistres Pierres Abaelart et Heloys sa fame, op. cit.*, p. 53.
 27. Dans les lignes précédentes Héloïse compare les efforts vains d'Abélard envers ses moines ingrats à ce qu'il doit à ses moniales qui lui sont soumises et attentionnées.
 28. *Ibid.*, p. 48.
 29. *Ibid.*, p. 50.
 30. *Ibid.*
 31. *Ibid.*, p. 47.
-

AUTEUR

MICHÈLE GALLY

Aix-Marseille université, CIELAM (E.A. 4235)